




Lutter contre le réchauffement climatique

Présentation du projet « Puits de Carbone » du Nord Isère



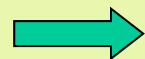
Puits de carbone Nord Isère : une initiative volontaire

Un contexte qui converge pour un meilleur respect de l'environnement


- Le protocole de Kyoto
- Le Grenelle de l'Environnement
- Le partenariat EPIDA-ONF
- Les orientations de la CAPI vers une Agglomération Durable
- La stratégie de l'EPIDA : ISO 14001

Une opportunité d'action de lutte contre les gaz à effet de serre, en piégeant le CO₂

- proposée par l'ONF
- qui trouve une application en Nord-Isère



Créer un « puits de carbone forestier » ... autrement dit,
planter une forêt



Puits de carbone Nord Isère : un montage partenarial

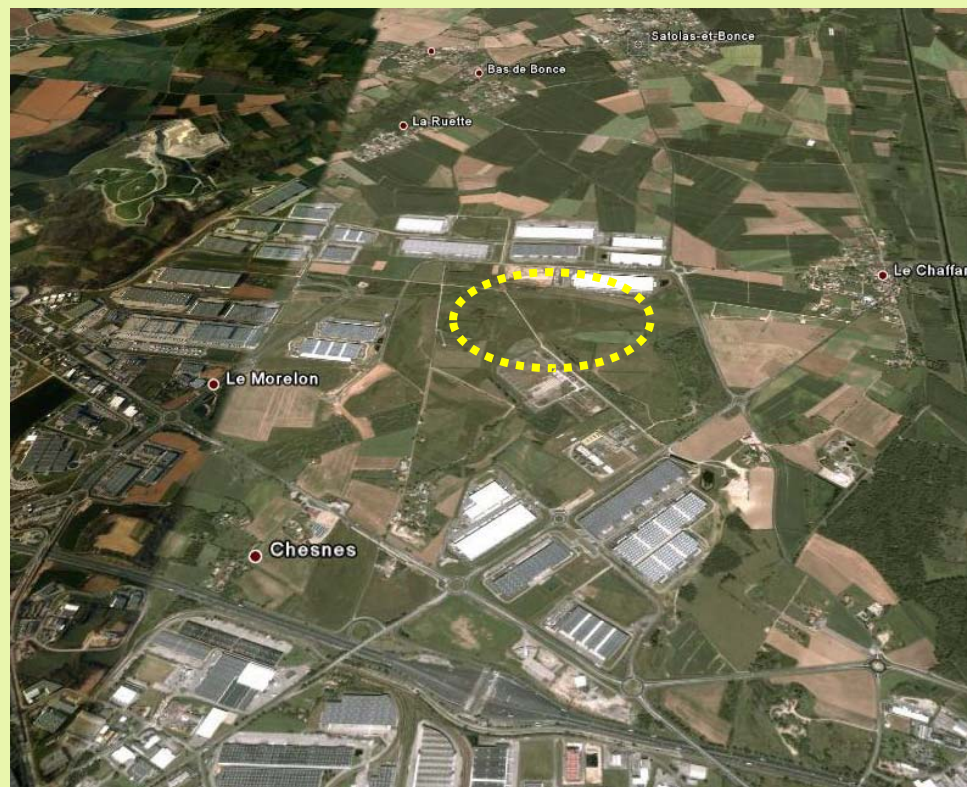
- l'EPIDA met à disposition les terrains et assure la maîtrise d'ouvrage,
- la CCI Nord Isère, des entreprises (ALD AUTOMOTIV, PRD, PROLOGIS, CONFORAMA, PIL'es) et le Lycée Saint Marc apportent le financement des études préalables, des travaux initiaux de plantation et d'entretien pendant les cinq premières années de pousse,
- l'ONF assure l'ingénierie globale et les travaux,
- la CAPI inscrit l'espace forestier dans son patrimoine.

Puits de carbone Nord Isère : le financement du projet

<i>Postes d'investissement</i>	<i>Détail</i>	<i>Budget</i>
Maîtrise du foncier	<ul style="list-style-type: none"> ■ Achat et mise à disposition de 10 ha 	100 K€
Etudes initiales	<ul style="list-style-type: none"> ■ Inventaire initial faune – flore – état « Zéro » de la biodiversité ■ Etude de faisabilité Carbone : modélisation scénario de référence, scénario de projet, réservoirs, fuites et gestion, protocole de suivi. ■ Etude de faisabilité (enjeux et contraintes locales, concertation) et conception du puits - techniques de création ■ Plan de communication 	50 K€
Création du puits : plantation	<ul style="list-style-type: none"> ■ Commande, travail préparatoire du sol ■ Communication - inauguration 	50 K€
Entretien et croissance du peuplement	<ul style="list-style-type: none"> ■ Communication - suivi 	50 K€

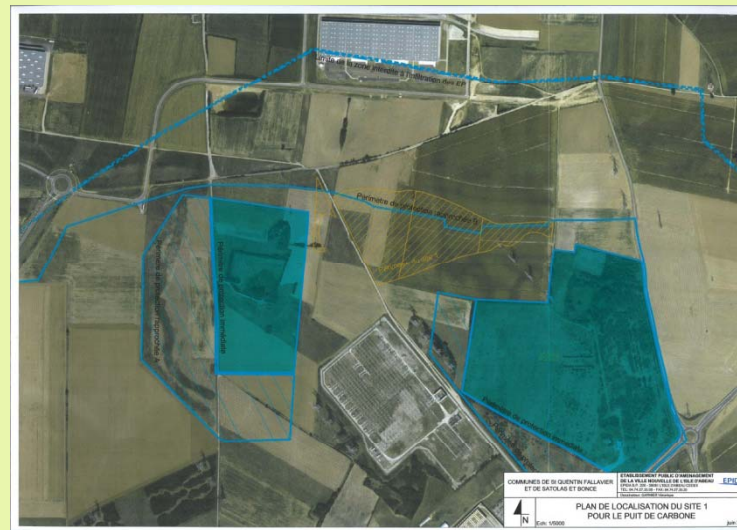
Un puits de carbone pour le Nord Isère

10 ha sur la commune de Satolas et Bonce
Au cœur du Parc de Chesnes



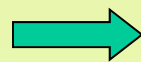
Un site à la croisée d'enjeux multiples

- Deux captages d'eau potable
- Un réseau de lignes électriques
- Un pipe line
- Des réseaux hydrauliques
- Une future ligne TGV
- Des plates formes logistiques
- Des jachères agricoles
- Un jeune parc forestier



Des conditions écologiques difficiles

- Un sol à faible réserve en eau
- Un climat avec des périodes sèches
- Une zone exposée aux vents
- Un environnement agricole et industriel artificiel



Une installation de jeunes arbres délicate
Des potentialités de croissance limitées

Les plus du projet : « additionnalité »

- Protection de la ressource en eau
- Amélioration de la biodiversité
- Naturalisation du paysage
- Renforcement de la trame verte de la ZAC
- Complément du parc forestier



Un projet adapté aux contraintes

- respecter les périmètres de protection des captages
- éviter l'invasion de l'ambroisie
- maintenir l'accès pour l'entretien des pylônes et du parc forestier
- limiter la hauteur du boisement sous les lignes THT
- minimiser les interventions pour un bilan CO2 optimal



- pas d'engrais ni de traitement chimique
- préserver la prairie et limiter la préparation du sol
- des espèces adaptées
- des plants forestiers en godets pour une meilleure reprise
- un paillage individuel biodégradable pour éviter l'arrosage



Toponymie : CHESNES vient de chêne

EPIDA

En cohérence avec le parc forestier

- Plantation de 5 espèces autochtones ou acclimatées

- Robinier faux acacia
- Chêne pubescent
- Chêne sessile
- Érable champêtre
- Cèdre de l'Atlas ou du Liban

- En mélange pour la biodiversité

- Alisiers blanc, torminal
- Pommier sauvage
- Aulne de Corse

Densité 1 000 plants/ha



Office National des Forêts

EPIDA

Projet puits de Carbone
Parc de Chesnes
Localisation des essences

Robinier
Chêne pubescent
Cèdre
Erable champêtre

EPIDA

Un calendrier optimisé

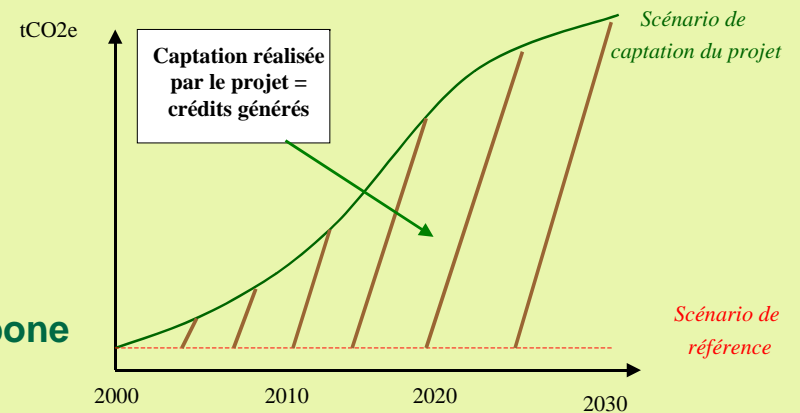
➤ 2008

- juin- septembre {
 - Relevés faune- flore
 - Etude technique / conception
 - Concertation
- septembre {
 - Signature des conventions
- septembre- novembre {
 - Etude bilan carbone
- novembre-décembre {
 - Plantation
- début 2009 {
 - Inauguration



➤ 2009 - 2013

- Entretiens
- Suivi du stockage carbone



Quelques chiffres clés

La contribution des ménages français aux émissions de CO2 énergie en 2002

Un ménage français émet aujourd'hui en moyenne 15,5 tonnes de CO2 par an .
la moitié de ces émissions sont directement le fait de ses usages privés de l'énergie (déplacements, chauffage et électricité spécifique des logements, consommation d'eau chaude sanitaire et cuisson). La part de la responsabilité des déplacements de personnes dans ces émissions « privées » est prépondérante avec 28% des émissions annuelles de CO2 du ménage et 54% des émissions « privées ». Dans les émissions privées, le chauffage du logement arrive en seconde position . L'autre moitié de l'émission annuelle du ménage est liée à la fabrication et au transport des produits et services qu'il consomme.

Source Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie <http://www.ademe.fr>

Emission / habitant en Europe de l'Ouest : 8,28 t CO2 / an

Emission / habitant Amérique du Nord : 20,02 t CO2 / an

1 m3 de bois stocke environ 1 tonne de CO2

1 aller-retour Paris / Los Angeles en avion = 1 t / passager

